

Prescriptions de sécurité pour les activités de maintenance

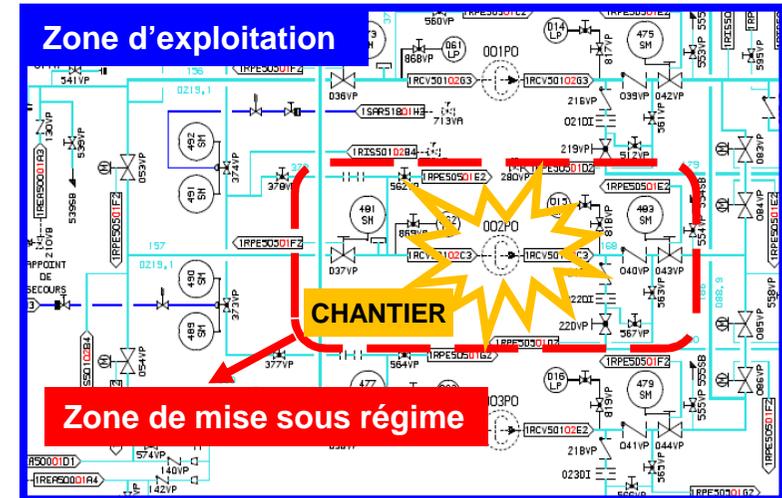
□ Régimes (chap. 10 à 20)

■ Mise sous régime

La mise sous régime est un acte important

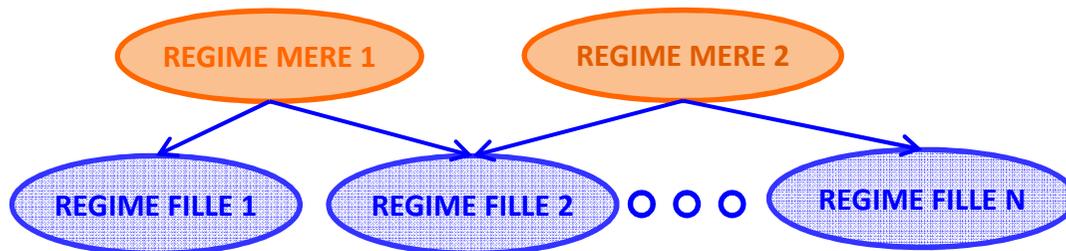
- destiné à fournir **les conditions de sécurité** permettant au personnel d'exécuter des interventions sur des ouvrages déterminés;
- qui engage la **responsabilité** et réclame la **vigilance** des différents acteurs.

REGIME = TRAVAIL EN SECURITE



■ Régimes: les mères, les filles

Plusieurs activités sont possibles sur un même ouvrage, dans ce cas elles sont généralement regroupées : Sous couvert d'un régime dit **mère**



Un régime *Mère ne peut être modifié qu'après restitution de toutes* les attestations de mise sous régime *Fille correspondantes.*

Prescriptions de sécurité pour les activités de maintenance

□ Régimes (chap. 10 à 20)

■ Les points clefs

Le **chargé de travaux, d'interventions immédiates ou d'essais** doit s'assurer de la **mise en sécurité** de l'installation en **vérifiant que les organes clés de la mise sous régime** sont: hors fluide, hors tension, hors pression, purges ouvertes, sources d'alimentation isolées...

La vérification des points clé:
INCONTOURNABLE avant de réaliser les activités

COTE		ATTESTATION DE MISE SOUS RÉGIME		FOLIO: 1/1	
RC VISITE MECANIQUE				REGIME: 4RC22447	
DEMANDE PAR:				CONSIGNATION	
LOCALISATION:	OUVRIER CONCERNÉ:			RÉGIME:	
TR. SYST. CODE	DÉSIGNATION:				
4 CTE 004 PO					
POINT (S)		CLE (S)			

< A CONTROLER PAR LE CHARGE DE TRAVAUX >					

POMPE HORS TENSION:					
- 4 CTE 001 AR 004 JS "CO"					
- 4 CTE 001 AR 204 JS "CO"					
ABSSENCE D'ÉCOULEMENT A:					
- 4 CTE 519VR "CO"					
- 4 CTE 527VR "CO"					

4 CTE 519 VR	ÉTRIER AMONT PEE AMONTAGE 004 PO			CVE	CO
4 CTE 527 VR	ÉTRIER AVAL PEE AMONTAGE 004 PO			CVE	CO
DATE: 17 JAN 2011					
TÉLÉREGISTRATION: VRS					

La vérification des points clé est également applicable dans le cadre des régimes « Mère »/ « Fille »:

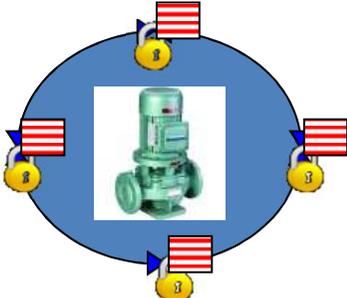
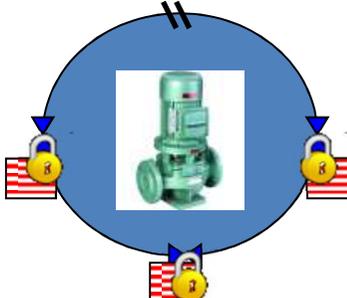


- Le chargé de travaux vérifie les points clés du régime fille.
- Un exemplaire du régime mère est à sa disposition

Prescriptions de sécurité pour les activités de maintenance

□ Régimes (chap. 10 à 20)

■ Définition

Type de régime		Définition	
R.C.	Régime de consignation		Requis s'il est nécessaire de réaliser des travaux sur des ouvrages séparés des autres ouvrages
R.E.T.	Régime exceptionnel pour travaux		Requis s'il est nécessaire de réaliser des travaux sur des ouvrages dont la séparation des autres ouvrages est impossible ou nécessite une mise en œuvre de dispositions inhabituelles

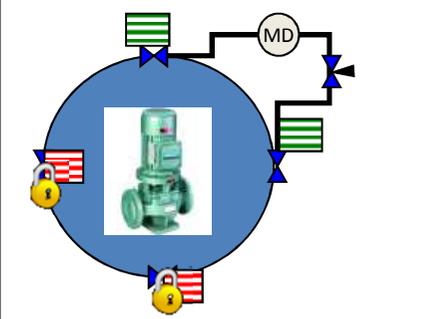
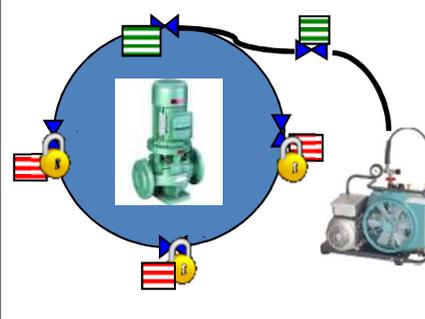
Nouveau

Pour les travaux sur les ouvrages électriques, se reporter aux prescriptions définies dans l'UTE C18-510

Prescriptions de sécurité pour les activités de maintenance

□ Régimes (chap. 10 à 20)

■ Définition

Type de régime		Définition	Interdiction
R.E.	Régime d'Essai		<p>Requis s'il est nécessaire de réaliser des essais sur des ouvrages en service et hors configuration normale de conduite</p> <ul style="list-style-type: none"> INTERDIT de faire des travaux sous R.E. ou R.R. Il ne peut y avoir qu'un seul R.E ou qu'un seul R.R. à la fois sur un ouvrage
R.R.	Régime de réquisition		<p>Requis s'il est nécessaire de réaliser des essais qui imposent l'utilisation d'une source extérieur autonome sur des ouvrages en service et hors configuration normale de conduite</p>

Nouveau

Pour les travaux sur les ouvrages électriques, se reporter aux prescriptions définies dans l'UTE C18-510

Prescriptions de sécurité pour les activités de maintenance

□ Régimes (chap. 10 à 20)

■ Définition

Type de régime		Définition	Interdiction
R.I.I.	Régime d'intervention immédiate	Requis pour réaliser des interventions de courte durée , n'intéressant qu'une faible partie de l'ouvrage, dans le voisinage d'une source de risque et sur des ouvrages en service et en configuration normale de conduite .	<ul style="list-style-type: none">■  de faire des travaux sous RII■ Il ne peut y avoir qu'un seul RII à la fois sur un ouvrage
		 Pour les travaux sur les ouvrages électriques, se reporter aux prescriptions définies dans l'UTE C18-510	
A2SR	Accord pour Activité Sans Régime		

Prescriptions de sécurité pour les activités de maintenance

□ Régimes (chap. 10 à 20)

■ Accord pour les activités sans régime (A2SR)

Intervention

Dans une zone ou local à risque
(ATEX, anoxie, chimique ou
biologique, réservé aux
électriciens...)



Exemples d'intervention nécessitant un A2SR:

- Pose d'échafaudage dans un local batterie (risque ATEX)
- Relevé visuel dans un local Diesel (risque démarrage automatique)

de:

- Analyse de risques
- Demande d'un accord (*Accord pour les activités sans régime*)

d'utiliser cet accord:

- Si l'intervention **altère la barrière physique** entre le personnel et des sources d'énergie
- Pour effectuer des **travaux**, des **essais** ou des **interventions immédiates**
- Si le personnel est amené à pénétrer dans la **zone de voisinage** des sources d'énergie